

Voyage d'études dans l'ouest de la France

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **88 (1937)**

Heft 8

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-784929>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Voyage d'études dans l'ouest de la France.

Organisé pour la semaine du 13 au 19 juin 1937, par l'Inspection fédérale des forêts, le voyage d'étude des forestiers suisses, dans les forêts de chêne de l'ouest de la France, a été d'un très grand intérêt; les rares forestiers romands qui ont pu y prendre part en garderont un excellent souvenir. Comme toujours, les absents ont eu tort; car, à part la visite des splendides forêts de chêne, qui firent grande impression sur chacun, les participants eurent encore le privilège d'admirer les merveilles d'architecture et d'art que constituent les châteaux de la Loire.

Le voyage d'études fut dirigé avec maestria par M. l'inspecteur fédéral *Schlatter* et par M. le conservateur *Oudin*, directeur de la Station de recherches forestières, à Nancy.

C'est le dimanche 13 juin, à Paris, que se rencontrent les participants; ceux-ci représentent les divers cantons suisses dans la proportion suivante: Soleure 10, Berne et Fribourg chacun 5, Bâle 3, Zurich 2, Vaud 2 et Lucerne 1. On regrette vivement la faible participation des Vaudois et l'absence complète des Neuchâtelois.

Après un exposé, de MM. Oudin et Schlatter, sur la région qui sera visitée, et la distribution d'une notice, fort complète, préparée à notre intention à l'Ecole des eaux et forêts de Nancy, sur les questions géologiques, climatiques, botaniques et sylvicoles des forêts qui seront parcourues, les participants quittent Paris en car, pour Blois.

La région à parcourir appartient à la partie ouest et sud du bassin de Paris qui, au point de vue géologique, comprend surtout des terrains sédimentaires. Quant au climat, il est soumis surtout aux influences de l'océan atlantique; la pluviosité est assez faible mais régulièrement répartie au cours de l'année, la température relativement douce en hiver, très chaude en été.

Le voyage débute, lundi 14 juin, par une visite sommaire des reboisements de la *Sologne*. Ce vaste plateau de 500.000 ha, situé dans un coude de la Loire, et dont le sol argilo-siliceux, souvent entrecoupé d'étangs, s'est dégradé au 17^e siècle, après les guerres de religion et le départ de la Cour, ainsi que des grands propriétaires fonciers. Ces événements provoquèrent un exode de la population et, par suite, un arrêt de l'entretien des drainages. De plus, les grands propriétaires, vivant loin de leurs domaines, exploitèrent abusivement les forêts, si bien qu'à la fin du 18^e siècle, celles-ci ne couvraient plus que le dixième de la superficie totale. La Sologne, qui avait été prospère, devint un immense marécage où vivait une population clairsemée et misérable.

Le relèvement de cette région date du reboisement en pin maritime, qui a commencé sous l'influence de *Lavoisier*, dès 1810. Il ne s'agissait d'abord que de reboisements épars et ce n'est guère qu'à la suite des résultats obtenus, dans les Landes de Gascogne, que le

reboisement en résineux commença sérieusement en Sologne. L'empereur Napoléon III s'intéressa à ces travaux et, en 1858, se constitua un comité de grands propriétaires fonciers et d'ingénieurs. On établit un vaste plan d'ensemble, d'assainissement, de régularisation des rivières et de reboisement. Celui-ci avança rapidement; 20 ans plus tard, 80.000 ha étaient reboisés en pin maritime. Survint le terrible hiver de 1879/1880, où le thermomètre descendit à -28° C. Presque tous les pins maritimes furent détruits par le froid. L'administration forestière dut faire face à la situation : les pins gelés furent exploités rapidement, puis on reboisa en pin sylvestre. On distribua aux propriétaires 39.000 kg de graines de pins et, de 1881 à 1885, les pépinières domaniales livrèrent, à très bas prix, 57 millions de plants de pin sylvestre, repiqués. En moins de 10 ans, les 80.000 ha de la pineraie détruite furent reconstitués. La forêt actuelle de Sologne recouvre 150.000 ha, soit environ 30% de la surface; elle est généralement très morcelée. Nous avons traversé des pineraies gagnées sur les landes, notamment la propriété de M. de la Giraudière, qui a bien voulu nous exposer ses expériences dans le boisement en pin sylvestre, pin maritime et laricio de Corse.

A la périphérie de la Sologne, existent encore de vieilles forêts de feuillus; ce sont, en particulier, la forêt de *Chambord* et celle de *Boulogne*. La première, d'une étendue totale de 4600 ha, faisait partie du domaine du même nom, au centre duquel avait été construit, en 1526, par François I, le fameux château. L'entretien du domaine et du château de Chambord étaient si onéreux que ses propriétaires successifs se virent dans l'obligation de pratiquer en forêt des coupes abusives, ce qui explique son état actuel.

En 1930, le domaine a été acheté par l'Administration des eaux et forêts, qui en surveille l'exploitation. — Après un déjeuner servi à proximité du château, on se rend à la forêt domaniale de Boulogne (4000 ha), située sur le sol des « sables et argiles de Sologne ». Elle est peuplée surtout de chêne rouvre, de charme, de hêtre et de pin sylvestre.

Le soir à Blois, les forestiers suisses ont l'honneur d'être reçus chez M. *Rivé*, inspecteur principal des eaux et forêts, où ils ont passé une charmante soirée, appréciant comme il convient la délicieuse hospitalité française.

Le mardi 15 juin, accompagnés de M. *Guinier*, directeur de l'Ecole des eaux et forêts de Nancy, nous visitons la *forêt domaniale de Blois* (2750 ha) qui, dès 1498, faisait partie du domaine royal; cette forêt est située presque en entier sur l'argile à silex. Quant au sol, il appartient au type « sol brun forestier », très fortement lessivé à sa surface. Les plus importantes et les plus belles forêts de chêne, du centre et de l'ouest de la France, présentent deux caractères communs : 1. leur sol dérive de la formation spéciale qu'est l'argile à silex; 2. elles sont peuplées de chêne rouvre associé, en proportions variables, au

hêtre. Le climat local et le sol, dont l'évolution est souvent liée au traitement de la forêt, font varier plus ou moins profondément la proportion des essences. A Blois, le chêne rouvre prédomine et le hêtre est assez rare. Durant l'excursion, nous bénéficions d'un très intéressant exposé de M. le professeur Guinier, sur la botanique forestière en général et celle des diverses forêts de chêne que nous traverserons, en particulier.

Avant 1665, la forêt de Blois était traitée en futaie et exploitée selon la méthode du « tire et aire », c'est-à-dire de proche en proche, avec réserve de porte-graines, puis recépage complet des semis, quelques années après la coupe. De 1700 à 1783, la possibilité fut calculée de façon à produire des arbres de 240 ans, comme ceux que l'on exploite encore dans le canton du Grand Préau. Après avoir été réduite à 160 ans, la révolution a été de nouveau fixée à 180 ans, par l'aménagement de 1901; en 1931, on a prolongé de 15 ans la période de régénération en cours, parce qu'on avait fait cette expérience que la valeur marchande des chênes augmentait sensiblement avec le diamètre. — A pied et en car, nous parcourons tous les différents stades de la forêt, depuis les gaulis et les perchis, jusqu'aux peuplements plus âgés, dans lesquels commencent les coupes d'ensemencement, les coupes secondaires et définitive. La possibilité actuelle de toutes les coupes principales s'élève à 4700 m³. Quant aux coupes d'éclaircie et d'amélioration, elles sont assises par contenance, à la rotation de dix ans.

Dans le canton du Grand Préau, où les vieux bois atteignent 240 ans, nous admirons le splendide chêne dédié à Foch. Ce bel arbre a 22 mètres de haut et 2,50 m de circonférence, à hauteur de poitrine.

De retour à Blois, la petite troupe des forestiers suisses fait une rapide visite de cette magnifique demeure seigneuriale. Un détail, particulièrement intéressant pour des forestiers, est la charpente de la salle des Etats Généraux, construite avec une grande abondance de bois, mais sans poutre longitudinale.

Nous avons ensuite l'honneur d'être reçus très hospitalièrement à déjeuner, par l'Ecole nationale des eaux et forêts, sous la présidence de M. le directeur *Guinier*. Durant le repas, chacun apprécie un très intéressant exposé de celui-ci, qui retrace l'histoire des forêts de chêne, intimement liée aux traditions de leurs propriétaires, les rois de France. C'est grâce à leur exploitation prudente qu'elles existent encore aujourd'hui, peuplées d'arbres splendides. M. Guinier parle aussi des liens qui unissent forestiers français et suisses, et dont les méthodes culturelles cherchent à imiter la nature. M. *Darbellay*, répondant au nom des forestiers suisses, le fait avec sa verve coutumière; il remercie de tout cœur les forestiers français de leur chaleureux accueil.

Sous la très aimable direction de M. l'inspecteur principal *Ruban*, la journée du 16 juin, réservée à parcourir la forêt domaniale de

Bercé fut, de l'avis de chacun, celle qui devait laisser les plus beaux souvenirs. Cette splendide futaie de chêne s'étend sur 5435 ha; nous l'avons parcourue en tous sens; visitant les peuplements, depuis les fourrés jusqu'aux futaies dans lesquelles on opère déjà les coupes d'amélioration et, enfin, les coupes d'ensemencement et définitive. Le sol de la forêt de *Bercé* est aussi l'argile à silex, plus ou moins lessivé. L'âge d'exploitabilité a été fixé à 216 ans. La possibilité des exploitations principales atteint 7000 m³; celle des produits d'éclaircie et d'amélioration est d'un montant égal. Les bois sont vendus sur pied au plus offrant, dans des ventes collectives. Les prix oscillent entre 200 et 550 fr. le m³ sur pied, selon les fluctuations du marché et la qualité des bois mis en vente. Le chêne de *Bercé* est de première qualité; l'acheteur, qui, en général, revend à l'étranger les billes de tranchage, en obtient 700 et même 800 fr. par m³ réel. En plus des frais d'exploitation, qui sont à sa charge, l'adjudicataire des coupes principales a l'obligation d'extraire les souches et de procéder au recépage des rejets et morts-bois, afin que le sol soit propre à la réception du semis. Le hêtre accompagne le chêne dans toutes les parties de la forêt; il se rajeunit très facilement.

Afin d'éviter des pertes techniques, lors de l'abatage des arbres très longs, l'acheteur les fait ébrancher sur pied. Nous avons eu l'occasion d'admirer l'adresse d'un des spécialistes, auxquels l'exploitant remet ce travail. L'« éhouppeur » est muni de crampons aux pieds, d'une corde et d'une hache à taillant étroit et tranchant. Il grimpe sur l'arbre avec habileté et détache, l'une après l'autre, les branches maîtresses du houppier; de plus, si le fût est trop long, et risque de se briser en tombant au sol, il le tronçonne encore sur pied.

Le rendement total de la forêt de *Bercé* s'est élevé, en 1928, à 4.590.000 fr. et, en 1935, à 892.000 fr. seulement. Le rendement annuel net moyen, de 1920 à 1929, s'est approché de 500 fr. par ha.

Peu avant l'heure du déjeuner, nous atteignons la parcelle des *Clos* (8 ha), qui est une vieille futaie de 250 ans, constituée en « réserve artistique », où M. le conservateur *Barrière* nous fait les honneurs des plus remarquables chênes de *Bercé*. C'est une vision splendide que cette réserve, et nous sommes tous émerveillés par cette cathédrale à colonnades vivantes. Parmi les beaux chênes, il reste la souche du premier chêne dédié à Boppe. Ce très beau sujet a été foudroyé en 1934.

Au déjeuner à Chahaignes, où nous a rejoints M. l'inspecteur général Petitmermet, M. *Barrière*, conservateur des eaux et forêts, offrant une coupe de champagne, adresse aux forestiers suisses d'aimables paroles de bienvenue, auxquelles répond M. Rémy, de Fribourg, qui remercie et félicite MM. les officiers français, pour les remarquables tableaux forestiers dont nous avons joui le matin.

Dans l'après-midi, à la fin de la visite de *Bercé*, les directeurs de l'excursion, très loyalement, nous conduisent dans les plus mauvaises

parties de la forêt, où le sol est complètement lessivé, très acide et plus ou moins podzolisé. Ici, la forêt a pris le type de la lande boisée; elle est peuplée de pin sylvestre et de pin maritime, de végétation souvent très médiocre.

Le 17 juin, c'est la célèbre forêt de *Bellême* qui est le but de notre visite; elle s'étend sur 2430 ha. Le climat normand est ici plus humide qu'à Blois et Bercé; par conséquent, le hêtre y tient une plus grande place. La forêt appartenait autrefois aux comtes du Perche; en 1226, elle est réunie à la Couronne. Elle fait partie du domaine de l'Etat depuis la révolution. M. l'inspecteur *Couet* veut bien nous exposer les caractéristiques de l'aménagement actuel, qui date de 1859. Cet aménagement est basé sur une révolution de 200 ans. Dans les peuplements âgés, la rotation des éclaircies est de 12 ans; elle est de six ans, dans les peuplements de 80 ans et moins. Ceux actuellement en régénération proviennent de l'ancien traitement à tire et aire; on y trouve des chênes de 240 ans, dont certains ont un fût de 30 m et plus et 1 à 1,20 m de diamètre. Une placette d'essais de 1 ha est installée, dans un peuplement de 75 ans, où l'on pratique des éclaircies selon la méthode Ducellier. Celle-ci consiste à maintenir les tiges très serrées, pendant les 50 premières années de leur existence, puis à dégager énergiquement les sujets d'avenir tous les six ans, ou tous les douze ans, selon leur âge. La placette a été créée pour étudier les résultats de ce mode d'éclaircie, tant au point de vue de la production qu'à celui de la qualité des chênes. (A suivre.)

AFFAIRES DE LA SOCIÉTÉ.

Extrait du procès-verbal de la séance du comité permanent du 29 avril 1937.

Sont présents : tous les membres du comité, ainsi que, à un moment donné, M. le professeur H. Knuchel.

1^o Décès de sociétaires : M. le Dr *Bühler*, ancien conseiller national, à Frutigen.

2^o L'arrangement, en vigueur jusqu'ici, avec la Station centrale de météorologie, touchant la publication de résumés météorologiques mensuels à la « *Zeitschrift* », a été dénoncé. Cela pour la raison que cet institut refuse de continuer à verser une subvention en faveur de telle publication. Dorénavant, il ne sera publié qu'un résumé annuel.

3^o L'assemblée générale annuelle de 1937 aura lieu du 5 au 8 septembre.

4^o On étudia les suggestions présentées, à la réunion de 1936, par M. le prof. Knuchel, touchant l'organisation de l'étude du bois, ainsi que le plan des études, à l'Ecole forestière de Zurich, concernant l'arpentage et la construction de chemins et ponts.
